

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



FORUM DES DONNÉES POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ

18 & 19
DEC. 2017
PARIS



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage



Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0



**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



RESTITUTION DES ATELIERS



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



TERRITOIRES



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



ATELIER 1 : TERRITOIRES

Quelle organisation de la donnée au niveau territorial et sa relation avec le niveau national ?



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'information
sur la Nature et le Paysage

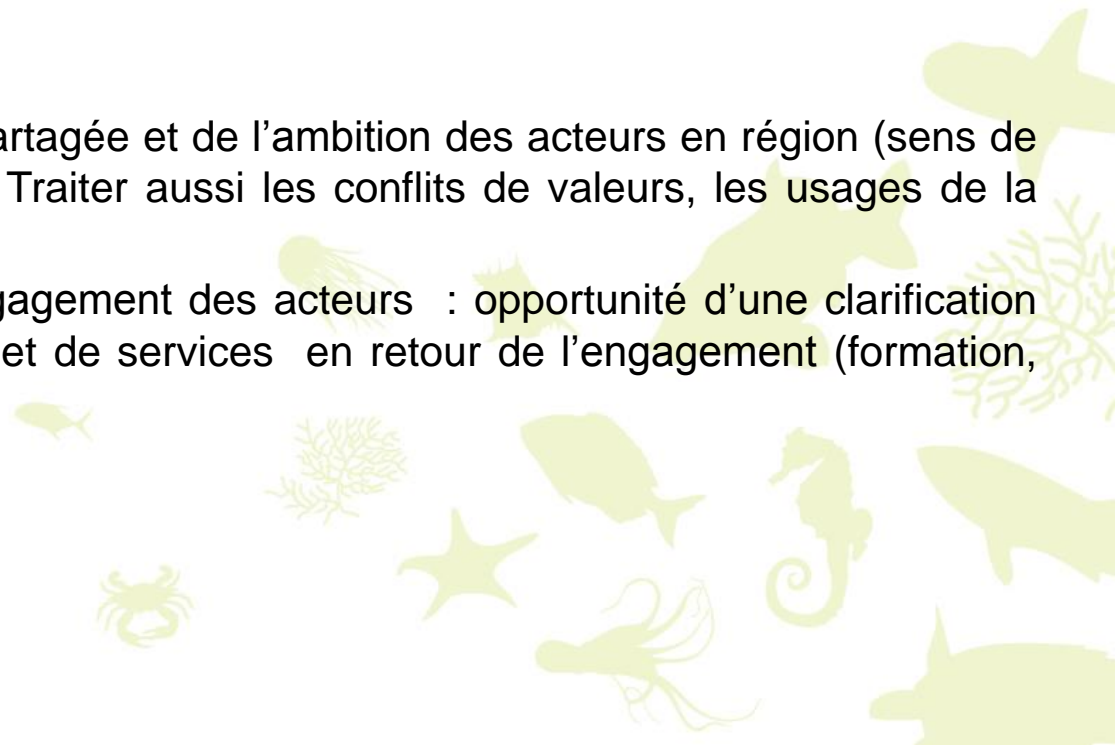
Constat/Orientations - Atelier TERRITOIRES

- ◆ Saisir les **opportunités** :
 - De la nouvelle organisation : régionalisation (gouvernance/CRB, stratégie/SRB, animation/mise en réseau/ARB), rapprochement eau/biodiv
 - De lier : données, expertise et actions
- ◆ Financement : Comment sortir de la crise ? *Constats sombres/alarmants et documentés (annualité/manque de visibilité, fin du financé de fonctionnement, inadéquation du financé projets, crédits publics en baisse, etc.).* **Besoin de financements pérennes et durables**
- ◆ Revisiter les différentes sources de financements publics pour la collecte de connaissance : National (P113)... Bassin (2 Mds)... Régional... Départements (ENS - 400 M€)...UE. , organiser leurs synergie (Guichet unique régional/ARB) et les retours vers les financeurs
- ◆ S'adapter aux nouveaux cadres (de décision, de financement) : Regroupement (consortium, ETP partagés, ..), Au-delà des données brutes, **« vendre » davantage de qualité/d'expertise/de donnée « labellisée »**, mutualiser des acquisitions
- ◆ **Crainte sur la décontextualisation** au moment de l'usage de la donnée et la non prise en compte des contextes locaux
- ◆ Enjeu de la donnée « sensible »

Propositions – Atelier TERRITOIRES



- ◆ Construire les systèmes sur la base des usages (répondre à des besoins) et **organiser les retours** (enjeux territorialisés, listes rouges, responsabilité du territoire), et concevoir les services pertinents
- ◆ **Se projeter dans les SRB** :
 - Car expression de la vision partagée et de l'ambition des acteurs en région (sens de l'action, pourquoi s'engager). Traiter aussi les conflits de valeurs, les usages de la donnée
 - SRB liée à un dispositif d'engagement des acteurs : opportunité d'une clarification d'un accès au financements, et de services en retour de l'engagement (formation, etc.)

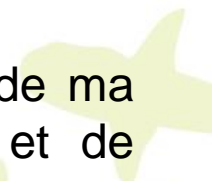


Propositions – Atelier TERRITOIRES



- ◆ **Enjeu de « toucher » les décideurs** (élus notamment).
 - Des données pour/pq faire ? => Santé/Environnement/Bien être, Climat, image du territoire (expertise, enseignant supérieur,...)...
 - Formation / sensibilisation : enjeu pour les ARB ?
 - Des protocoles et des sources mobilisant les citoyens (Sauvages de mer/rue/de PACA, les Spipolliens, etc. (enjeu d'adhésion citoyenne et de mobilisation)

- ◆ **Investir dans l'humain** (animation) :
 - mettre en place/consolider les plateformes d'animation régionales (ARB/ORB/animation SINP), intermédiation indispensable avec les producteurs. Convaincre et faire adhérer. Organiser les retours
 - Animation pérenne (national)





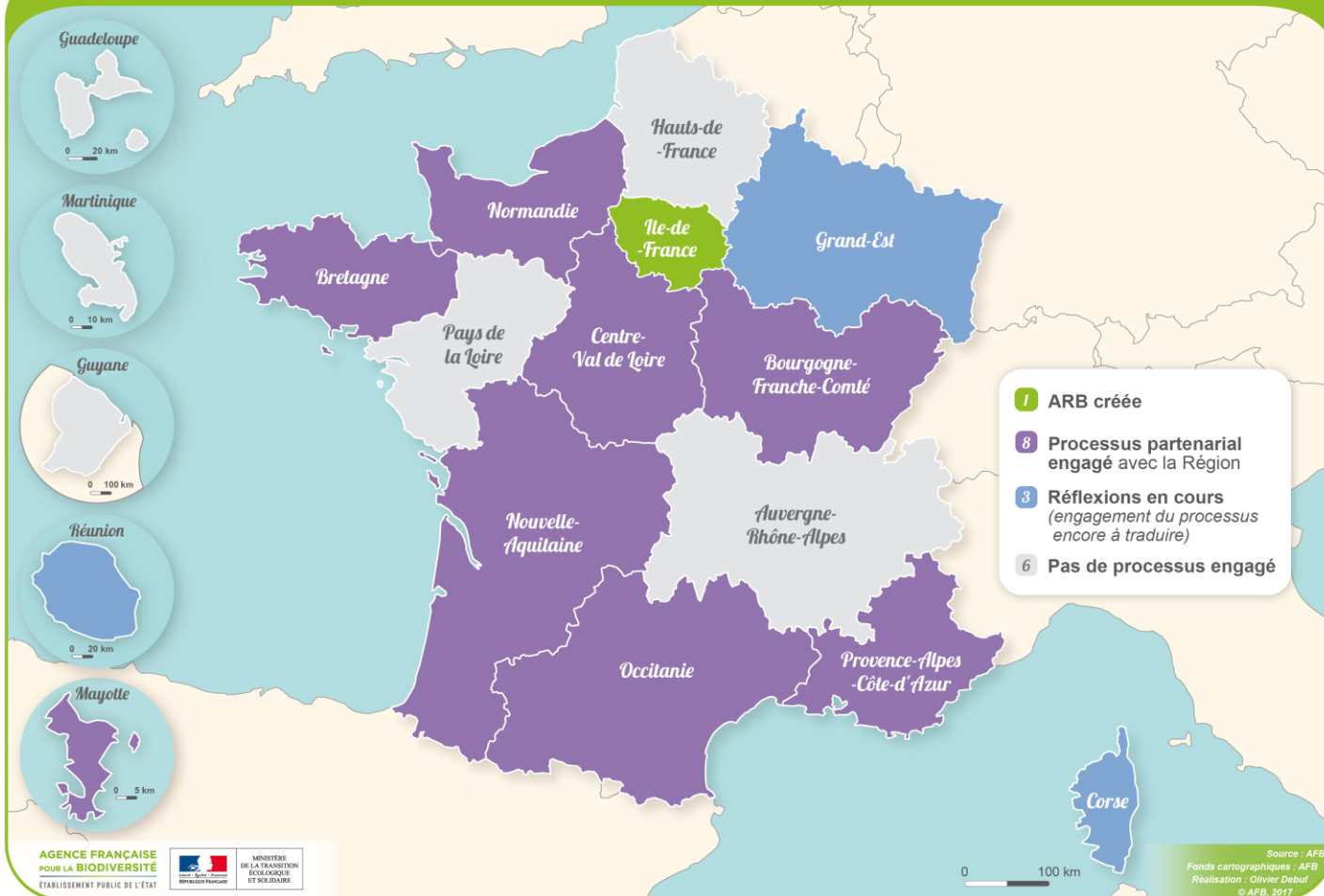
Amendements à la Déclaration de PARIS

- ◆ 5.1 ...d'encourager la poursuite ou le développement d'observatoires territoriaux/régionaux de la biodiversité (ORB)...
- ◆ 6.1.... remplacer ~~convergence~~ par synergie
- ◆ 6.4 - Favoriser la reconnaissance des producteurs de données, et mettre en place de services en retour sont des conditions indispensables à la pérennité de leur engagement
- ◆ 6.5 - Le nouveau cadre en cours de mise en place doit être l'occasion de clarifier, et donner des perspectives pluriannuelles quant au financement



Questions

ARB - État d'engagement des partenariats régionaux biodiversité avec l'AFB au 28 novembre 2017



Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



SYSTÈME DES DONNÉES DE LA BIODIVERSITÉ



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Systeme des données de la
biodiversité : Quels besoins
doit-il couvrir, à quelle
question doit-il répondre ?



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

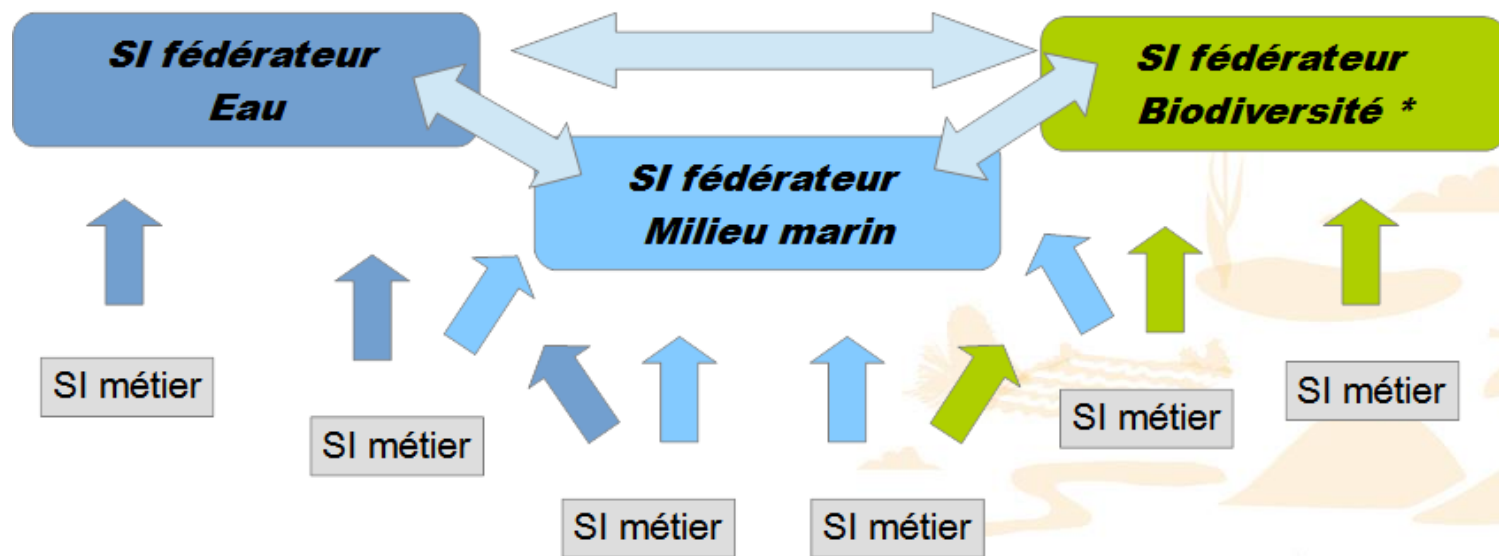
Origine de la notion de SI biodiversité



- ◆ **Le décret de création de l'AFB stipule** (Art. R. 131-34 du code de l'environnement)
 - L'Agence française pour la biodiversité assure l'animation et la coordination technique des systèmes d'information suivants :
 - 1° Le système d'information sur l'eau, les milieux aquatiques et les services publics d'eau et d'assainissement ;
 - 2° **Le système d'information sur la biodiversité, dont le système d'information sur la nature et les paysages ;**
 - 3° Le système d'information sur le milieu marin.

- Pour chacun des systèmes d'information un schéma national des données, visant à la cohérence, au partage, à l'analyse, à la mise à disposition et à la diffusion des données fixe notamment :
 - 1° Le périmètre de son système de données ;
 - 2° La composition de son référentiel technique
 - 3° Les modalités d'approbation du référentiel technique

Les trois SI fédérateurs



* Le décret AFB parle de « SI biodiversité dont le SINP »

Le SI biodiversité



- ◆ **dont le SINP dit le texte)**
- ◆ **Un système à concevoir et à organiser**
 - Mais beaucoup de banques existantes, déjà bien structurées
 - dont le SINP, mais aussi CITES, le SI Natura 2000, ...
 - et y compris des organisations autour des données de la recherche, ...
 - Et un certain nombre de données de référence, et de modèles (Taxref, DEE...)
- **Une réflexion à lancer**
 - En profitant sur forum sur la biodiversité du 18 et 19 décembre 2017
 - « **ce ne sont pas des nouvelles bases de données, mais avant tout un dispositif et une gouvernance qui garantissent la production de données de qualité, un échange fluide des données entre ceux qui la détiennent et ceux qui en font usage, et une bonne valorisation de l'information** »

Le SI biodiversité



- ◆ Une démarche qui portera ses fruits dans le temps
 - un arrêté créant le SI Biodiversité (Schéma National des Données sur la Biodiversité)
 - ne remettant pas en cause ce qui existe déjà, dont le SINP
 - mais visant à les coordonner, les faire évoluer, relier entre elles ces banques ou initiatives, pour mieux répondre aux besoins
 - et une charte (ou protocole) à définir
- ◆ Et qui doit tenir compte des enjeux pour les associations naturalistes, les services de l'Etat, la recherche, ...

Les attentes évoquées lors du forum

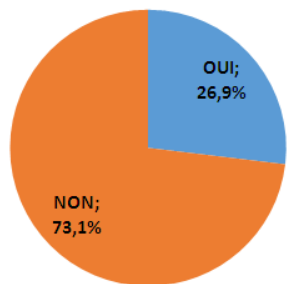


- ◆ Une forte attente manifeste des intervenants
 - cadre de cohérence
 - identifier ce qui manque
 - diffuser les données
 - démarche partenariale
 - des données pour agir



Le « SIB »... qu'en attend-on ?

Le « SIB »... vous connaissez ?



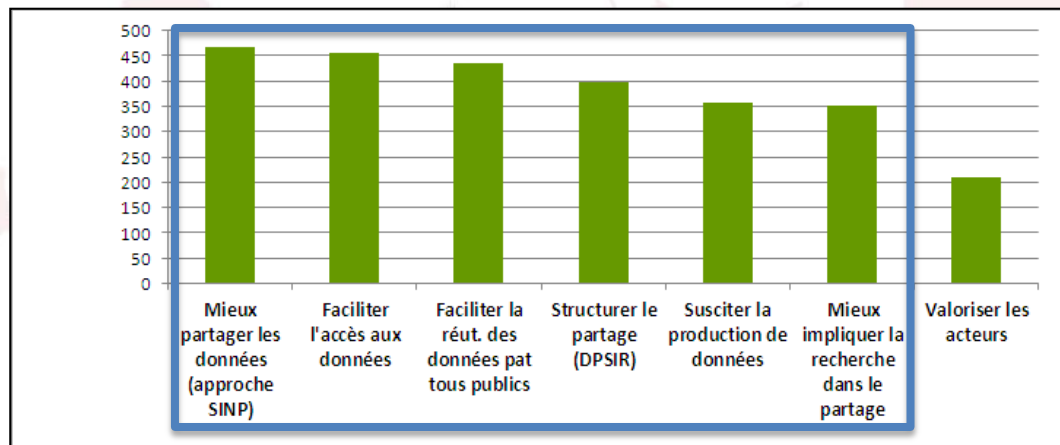
→ La loi biodiv. a quand même été lue... par un quart des répondants !

Un grand défi pour le SIB (520 réponses) : il devra répondre à... presque TOUT !

- Consolider/structurer le partage des données
- Faciliter accès et réutilisation
- Susciter la production
- Susciter le partage des données de recherche

SIB = Système d'Information de la Biodiversité

Quelles missions pour le SIB ?



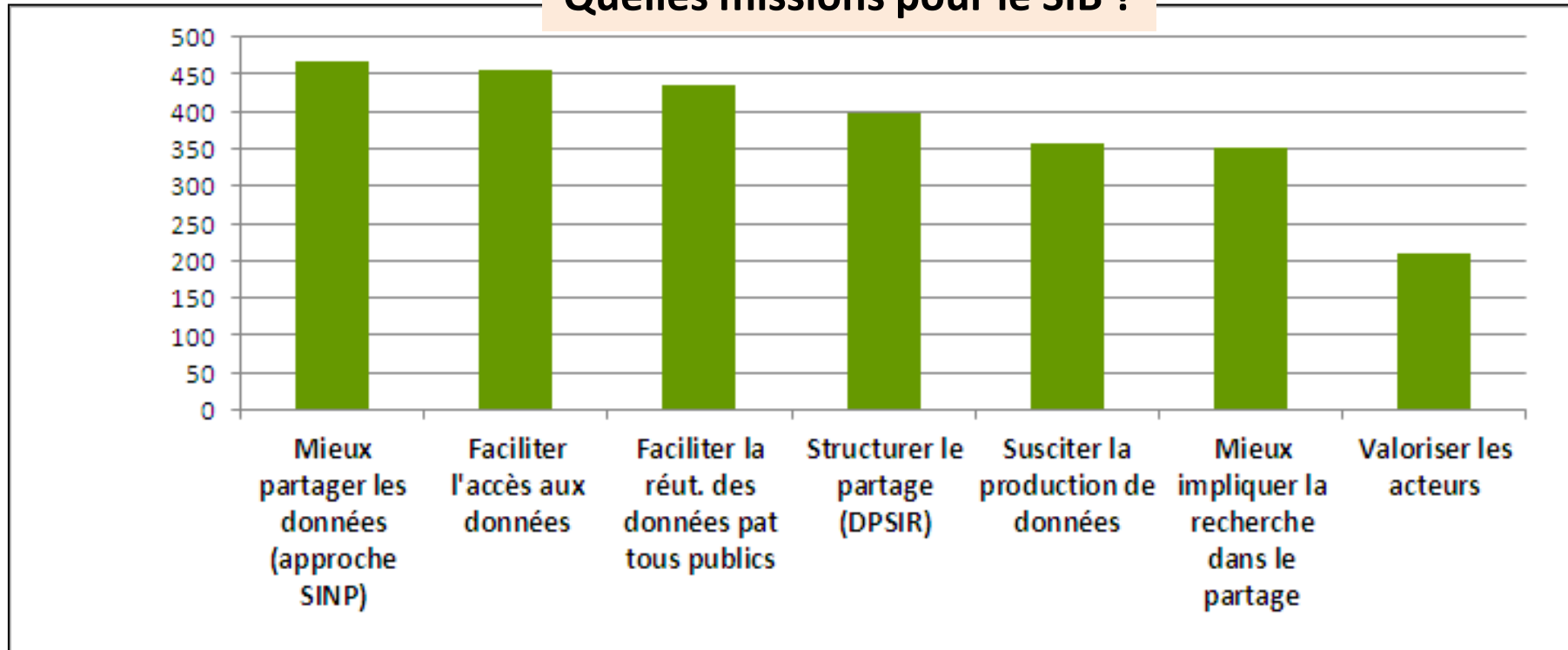
Écart entre les « OUI » et les « NON » sur 520 réponses

Identifiez-vous d'autres missions... (71 réponses)

Le « SIB »... qu'en attend-on ?



Quelles missions pour le SIB ?



Ecart entre les « OUI » et les « NON » sur 520 réponses

Identifiez-vous d'autres missions... (71 réponses)

Les questions de l'atelier :



- ◆ Quel sera le périmètre du futur système d'information de la biodiversité, en termes
 - de données (état, déterminants, pressions, impacts et des réponses), de données élémentaires (observations, collections, suivi de stations, données d'expériences, données sur l'ADN, ...), de données administratives (déclarations, autorisations, permis, zonages,...), de données agrégées (indicateurs, cartes,...) ?
 - de buts et politiques publiques : lien avec la connaissance scientifique et la recherche, protection de l'environnement (N2000, Ramsar, ...), protection des espèces (Cites, ...), les espèces envahissantes, le patrimoine génétique et le partage des avantages, ...
 - de services (diffusion de données, réponses aux obligations découlant de la loi Lemaire, open data, calcul d'indicateurs, soutien aux sciences participatives, portraits de biodiversité,...) ?
 - de périmètre territorial (France métropolitaine et DOM, les collectivités d'outre-mer, les espaces maritimes relevant de la souveraineté et de la juridiction française, ...) et quelles relations avec l'Europe, l'international, ...
- ◆ Et comment organiser cela ?

Les points évoqués lors de la séance précédente



- ◆ Les données doivent porter sur l'état, les pressions, et les réponses, y compris le suivi des actions
- ◆ Données agrégées, indicateurs, modèles, scénarios, données d'évaluation, cartographier les enjeux
- ◆ Liens importants avec le niveau européen et international
- ◆ Lien avec la recherche, qui doit alimenter et utiliser
- ◆ Mettre en avant les « résultats de la recherche » utilisables par les gestionnaires et accompagnement à l'utilisation, pour bâtir une vision objective (centre de ressource)

Les points évoqués lors de la séance précédente



- ◆ Lien avec la mise en œuvre et l'évaluation, y compris socio-économique, pour orienter les politiques publiques
- ◆ Promouvoir le partage des bonnes pratiques, des utilisations, des méthodes, des algorithmes.
- ◆ Penser dès le début aux territoires ultramarins
- ◆ Aider à relancer la politique de collecte de données en pointant les manques et les enjeux, y compris régionalement
- ◆ Avoir un temps de réaction le plus court possible des outils pour faciliter la mobilisation des décideurs et du grand public
- ◆ Le SIB n'est pas qu'un outil d'organisation de la donnée, mais aussi doit permettre de mieux évaluer et orienter les politiques publiques

Les points évoqués lors de la séance précédente



◆ Organisation du SIB :

- Cartographier l'existant, y compris hors SIB, et consolider l'existant notamment le SINP
- Viser la co-construction (plate formes, fab-lab,...), une déclinaison régionale d'animation, dépasser la vision de chaque organisation
- Cartographier les besoins en données
- Avoir une cible finale, et des priorisations
- Se doter d'une communication mobilisatrice et intégratrice
- Anticiper les questions techniques et politiques
- Aider à la stratégie d'acquisition et à l'ouverture de l'existant
- S'inspirer des exemples (BON, SIE, ...)
- Garantir le long terme, dont la pérennisation de la collecte
- Interaction et mutualisation entre le SIB, SIMM et SIE

Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

Capitaliser sur la richesse actuelle de l'ONB et élargir son périmètre



- ◆ Calculer et mettre à disposition des indicateurs
- ◆ Conserver l'entrée par les questions et mieux les valoriser
- ◆ Amplifier la dynamique enclenchée avec les ORB
- ◆ Elargir les missions pour devenir la référence en matière d'état de la biodiversité et des connaissances:
 - Aide à la décision et évaluation des politiques publiques
 - Ouvrir à des thématiques identifiées mais peu explorées (santé, social, économique)



S'adresser à tous les publics pour accompagner la société vers l'action



- ◆ Mettre des moyens conséquents sur une vraie stratégie de communication
 - avec une personne dédiée,
 - mieux utiliser les nouveaux outils de communication
 - lisibilité, accessibilité
- ◆ Etre en capacité d'analyser et accompagner les indicateurs (raconter une histoire, des scénarios)
- ◆ Décliner les informations et leur présentation selon la cible : décideurs, techniciens, chercheurs, citoyens
- ◆ Hiérarchiser les thématiques et les messages à faire passer
- ◆ Pousser la logique de territorialisation le plus loin possible (indicateurs au plus près des citoyens)

Consolider la gouvernance



- ◆ Pouvoir échanger avec les producteurs et administrateurs de données pour que les SI répondent mieux aux besoins de l'observatoire
- ◆ Rôle fédérateur de l'observatoire dans l'articulation avec les producteurs de données et les autres organismes
- ◆ Remettre à plat la « carte » des réunions thématiques
- ◆ Garder la dimension participative
- ◆ A quel niveau les indicateurs seront-ils validés (évolution du CN ONB ?) ? Comment surmonter les blocages ?

Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONNAISSANCE



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Atelier 4

« Quelle organisation pour déployer une stratégie d'acquisition des connaissances ? »



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

1) Besoins prioritaires en données nouvelles et les dispositifs d'acquisition associés ?



- ◆ **La donnée est une condition nécessaire mais n'est pas une condition suffisante pour la connaissance. La connaissance comprend la compréhension des processus.**
- ◆ Beaucoup de données existantes
 - **Identifier les données existantes, et évaluer leur hétérogénéité spatiale, temporelle et thématique (taxonomique, fonctionnelle, écosystèmes)... Les faire connaître (ex : sols). Identifier les lacunes.**
 - Contextualiser la donnée : faire le lien avec d'autres thématiques (changement climatique), sources de données
 - ...pour mieux les valoriser
 - Remettre en question, interroger les protocoles pour évaluer la pertinence et l'utilisabilité des données collectées ; documenter la pression d'échantillonnage et de prospection
- ◆ La méthodologie de recueil de la donnée doit être pensée en vue de son analyse et de sa restitution, à l'échelle biogéographique et à l'échelle administrative, l'échelle adaptée à l'action.
- ◆ **Besoin de restitution éditoriale (dont cartographique), avec des indices synthétiques et rigoureux**
- ◆ Besoin d'accentuer l'analyse état – pressions – réponses et de documenter les relations entre ces compartiments, et de se positionner dans une trajectoire

1) Besoins prioritaires en données nouvelles et les dispositifs d'acquisition associés ?



- ◆ Bien identifier les enjeux, du local à l'international et les reconnaître
- ◆ **La connaissance doit être renforcée sur les DOM et la mer**
- ◆ Développer la connaissance sur les services écosystémiques, faire parler les données sous un angle autre que naturaliste
- ◆ **Mieux communiquer sur les besoins et apports des acteurs (de la recherche, les gestionnaires), et les mettre en réseau pour capitaliser des retours d'expérience. Articuler les dispositifs existants et ne pas les opposer.**
- ◆ Accentuer sur la connaissance :
 - **Sur les habitats, leur fonctionnalité** et leur cartographie (notamment les prairies)
 - Sur les habitats d'espèces
 - Sur les interactions entre espèces et les traits de vie des espèces
 - Sur les groupes méconnus dont on présume un rôle fort

1) Besoins prioritaires en données nouvelles et les dispositifs d'acquisition associés ?



- ◆ Tirer parti des innovations technologiques (ex : imagerie satellitaire, ADN environnemental...)
- ◆ Poursuivre l'animation et la maintenance des référentiels existants (ex : Taxref)
- ◆ S'appuyer sur les connaissances empiriques des usagers et les mettre en perspective avec le savoir scientifique
- ◆ Pérenniser les systèmes actuels de collecte de donnée, pour produire des séries longues
- ◆ Mieux communiquer pour amener les décideurs à une prise de conscience de l'intérêt de la donnée pour l'action publique
- ◆ S'inspirer d'expériences internationales, s'inscrire dans les actions et initiatives internationales

2) Quels leviers d'action des acteurs publics pour impulser une stratégie d'acquisition ?

- ◆ [Un appel à projets doté de financements pour faire naître et remonter les initiatives, les projets innovants et exemplaires, afin de les promouvoir. Accompagner leur évaluation et leur déploiement sur d'autres territoires.]
- ◆ S'appuyer sur l'existant, les fonctionnements territoriaux (en particulier le CSRPN)
- ◆ **Se servir des leviers réglementaires nationaux, européens, internationaux pour porter l'acquisition de la connaissance.** Accompagner la réglementation pour s'assurer de sa mise en œuvre effective
- ◆ **Inventer des modèles de gouvernance dépassant les échelles administratives, et s'appuyant sur un cadre d'adhésion**
- ◆ **Associer les niveaux nationaux et territoriaux dans la définition d'un socle commun national des enjeux de connaissance, en favorisant l'adhésion des acteurs, et dont la mise en œuvre pourra être échelonnée dans le temps (zoom sur des problématiques).**
- ◆ **Ne pas surinvestir dans des outils en oubliant l'animation : soutenir financièrement l'animation de l'acquisition et de l'exploitation de la donnée à tous les niveaux géographiques**

2) Quels leviers d'action des acteurs publics pour impulser une stratégie d'acquisition ?

- ◆ **Mieux utiliser la fiscalité environnementale pour financer l'acquisition de connaissances dans le respect de l'action pour la préservation de la biodiversité**
- ◆ **Animer un réseau d'acteurs pour faire naître une relation de confiance, exprimer les besoins, les contraintes, et aboutir à un meilleur partage des données**
- ◆ Associer les financements pour l'acquisition de la donnée à un objectif de gestion et d'évaluation de l'action publique
- ◆ **Renforcer les compétences auprès d'un large public**
- ◆ Privilégier les approches pérennes pour la connaissance
- ◆ **Mettre en place des synergies dans l'opération des réseaux de mesures, y compris avec les zones ateliers**
- ◆ Favoriser les programmes de mobilisation, sensibilisation et d'acquisition de connaissances : sciences participatives, programmes professionnels (ABC)
- ◆ Intéresser les producteurs de données en explicitant leur retour sur investissement, et en le réalisant, de façon à maintenir leur motivation

3) Quelques pistes pour la déclaration ?



- ◆ La donnée est nécessaire à la connaissance mais pas suffisante (reconnaître cet aspect)
- ◆ Penser les restitutions (et acquisition) à la fois à l'échelle administrative (politiques publiques) et écologique/biogéographique
- ◆ Identification partagée des lacunes (taxo, géographique, fonctionnement, type de données selon niveau d'organisation) comme un moteur de l'acquisition de nouvelles données.
- ◆ Mettre des moyens des d'animations et des liens partenariaux, à toutes les échelles et ne pas s'orienter vers du « tout technologique »

Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



PARTAGE DES DONNÉES



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage



Atelier N°5 « Partage des données »

Comment intégrer les nouvelles législations dans les pratiques des acteurs de la connaissance ?

Animateurs :

Olivier DISSARD – chargé de mission au CGDD

David HAPPE – chargé de mission DREAL Auvergne- Rhône- Alpes

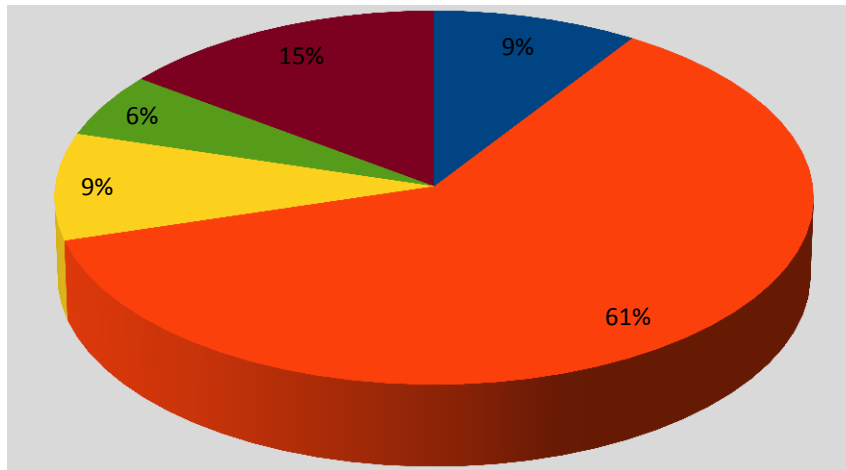
Rapporteur:

Jérôme MILLET - AFB

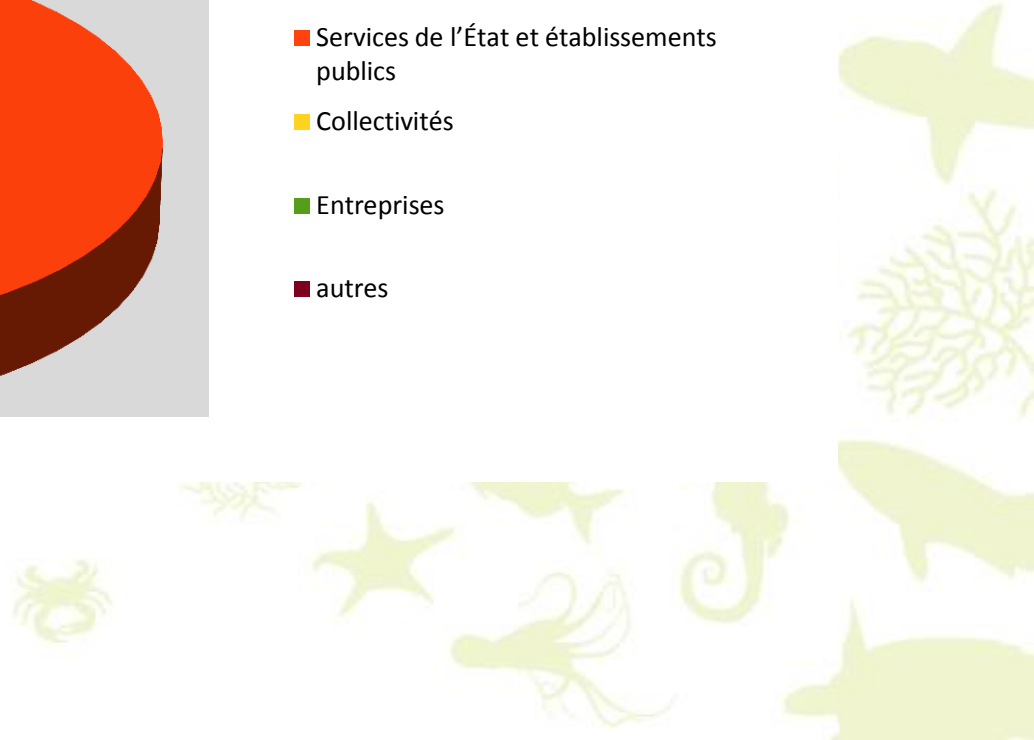
Restitution



répartition des participants à l'atelier



- Associations naturalistes
- Services de l'État et établissements publics
- Collectivités
- Entreprises
- autres



Constats



Comment les organismes détenteurs de données appréhendent-ils le nouveau cadre juridique ?

Protocole du SINP introduit que toute donnée qui intègre le SINP devient publique. Nécessité de rouvrir les débats avec les producteurs de données, notamment privés, qui s'impliquent dans les PF régionales du SINP.

Rôle et légitimité du niveau régional ?

Validation des données devrait rester au plus près du producteur mais nécessité de maîtriser le délai de réalisation de la validation

Celui-ci va-t-il modifier leurs pratiques, notamment leur modèle économique ?

Modèle économique axé sur la valeur ajoutée de l'expertise

Ouverture des données et crainte de perdre la main sur l'expertise

Orientations et propositions



Quel accompagnement attendent-ils ?

Besoin **d'accompagnement juridique** de terrain (exemple : quelles sont les études concernées par le télé versement national des données, au-delà des études d'impact)

Nécessité d'obtenir un **même niveau de conseil et d'informations** au niveau national et régional ; basé sur un contact direct avec les acteurs de terrain (SIB tour) et un centre de ressources support et mise en place de relais régionaux

Attente vis-à-vis de l'AFB pour mettre de la **fluidité entre les trois SI fédérateurs** : SIB, SIE et SIMM (cas des données « pêche » sollicitées par niveaux national, agence de l'eau et SINP régional)

Nécessité de moyens et d'un accompagnement technique pour le **remplissage des métadonnées** (guide simplifié à destination des non initiés).

Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

 2  2  1



1 : Ce qui nous anime

 12  2  0



2 : La connaissance pour la biodiversité

 9  6  0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

 11  4  0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

 5  4  0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

 10  1  0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

 4  2  0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

 10  1  0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

 9  2  0



9 : Je m'engage !

 7  0  0

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



DONNÉES BIODIVERSITÉ ET GRAND PUBLIC



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage



- ◆ **Comment les données peuvent contribuer à sensibiliser et mobiliser les citoyens aux enjeux de la biodiversité ?**
 - ✓ **Comment favoriser et faciliter l'accès à l'information par et pour le grand public et comment faire connaître le rôle citoyen dans la collecte de données ?**
 - ✓ **Comment valoriser, soutenir la participation citoyenne à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de leurs territoires ?**
 - ✓ **Comment mobiliser et accompagner les acteurs-relais et avec quels outils ?**
- **Trois groupes pour trois sous-ateliers en rotation : 20 min**

Les constats généraux



- Un foisonnement d'initiatives et d'outils à tous les échelons territoriaux...

....qui entraine un manque de visibilité de l'ensemble des projets de participation citoyenne

Les constats généraux



- L'engagement du citoyen passe par :
 - des enjeux biodiversité qui le concernent (toucher l'affectif) : ancrage territorial, économie, santé, patrimoine, paysage...
 - des enjeux en lien avec la préservation d'un bien commun
 - la participation à un projet collectif (chaîne du cycle de la donnée = participation citoyenne)

Les constats généraux



- Un message à construire autour de « Pourquoi je m'engage pour la biodiversité » - le citoyen se questionne sur l'utilité de son engagement
- Une nécessité d'évaluer les actions de participation citoyenne, les moyens mis en œuvre et leur efficacité
- L'intégration du citoyen dans une démarche de progrès (sciences participatives)
- Les relais (les acteurs publics/ les acteurs du privé, les scientifiques, l'éducation, les médias) sont incontournables

Recommandations

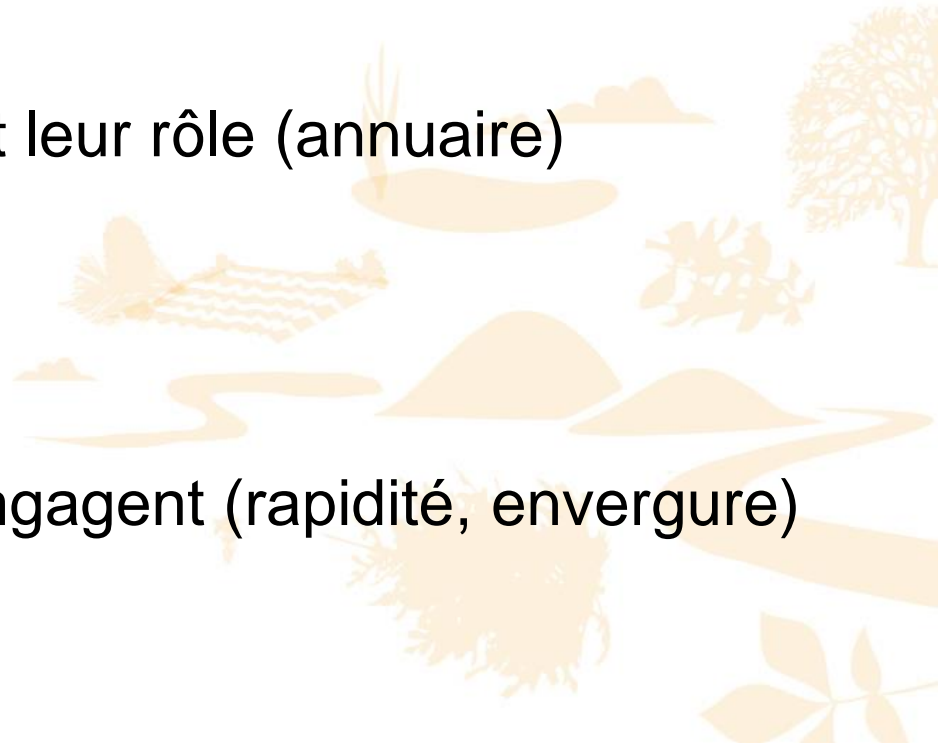


- Développer une stratégie commune d'actions pour l'implication du citoyen
 - Audit et une veille des activités présentes aux différentes échelles du territoire
 - Préciser les attentes du citoyen et leur rôle possible
 - Faire le lien entre les différents échelon territoriaux (coordination)
 - Identifier les cibles de diffusion/communication
 - Définir des contenus adaptés aux cibles (ex : kit de participation aux actions citoyennes)

Recommandations



- ◆ Mieux utiliser les réseaux autre que ceux de la biodiversité (sport, santé, loisirs, tourisme)
- ◆ Préciser les types de relais et leur rôle (annuaire)
- ◆ Former les citoyens/acteurs
- ◆ Valoriser les citoyens qui s'engagent (rapidité, envergure)



Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



CONCLUSION ET DECLARATION FINALE



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Christophe AUBEL

Directeur Général de l'AFB



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Barbara POMPILI

Présidente de la commission du
développement durable et de
l'aménagement du territoire de
l'Assemblée nationale



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage



Données pour la biodiversité

Construisons ensemble le futur système d'information de la biodiversité

Créer un débat

POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ



0. Déclaration sur les données pour la biodiversité : mode d'emploi

2 2 1



1 : Ce qui nous anime

12 2 0



2 : La connaissance pour la biodiversité

9 6 0



3 : Inventaires et collections sont essentiels à cette connaissance

11 4 0



4 : Une connaissance à améliorer et décloisonner dans un cadre participatif.

5 4 0



5 : Capitaliser sur ce qui est déjà construit.

10 1 0



6 : Simplifier l'organisation territoriale et reconnaître l'engagement de chacun.

4 2 0



7 : Se donner les moyens d'un haut niveau d'ambition.

10 1 0



8 : Décloisonner la donnée pour l'ouvrir à la société et sur l'international.

9 2 0



9 : Je m'engage !

7 0 0



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



FORUM DES DONNÉES POUR LA BIODIVERSITÉ

VERS UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE
DU SYSTÈME D'INFORMATION
DE LA BIODIVERSITÉ

18 & 19
DEC. 2017
PARIS



ONB
Observatoire National
de la Biodiversité



SINP
Système d'Information
sur la Nature et le Paysage